



An - nasr

vendredi n°039 du 15 Octobre 2004

Lorsque vient le secours d'Allah ainsi que la victoire, célèbre les louanges de ton Seigneur et implore son pardon

En arabe, **Ac-çom** est le mot consacré au jeûne. Étymologiquement, il signifie **abstinence** ou **renoncer à quelque chose**. C'est ce sens qui apparaît dans le verset 26 de la sourate 19 à propos du jeûne de Marie : « ...

Assurément j'ai voué un jeûne au Tout miséricordieux. Je ne parle-

rais donc aujourd'hui à aucun être humain ». Ainsi, dans ce verset, le jeûne de Marie a consisté à s'abstenir de parler.

Le jeûne comme prescription religieuse islamique est un ensemble d'abstinences à certaines choses, normalement permises, durant les 29 ou 30 jours du mois de

Ramadan pour l'amour et la recherche de l'agrément de Dieu.

La plus part des jeûneurs s'abstiennent de manger, de boire et d'avoir des relations charnelles comme le prescrit le C2 V187. Ce qui fait que, quand on parle du jeûne,

certain ont tendance à le réduire au fait de ne pas manger et de

ne pas boire. Or, on ne saurait réduire le jeûne à ces deux seules dimensions puisque le Seigneur dit que le jeûne nous a été prescrit pour cultiver en nous la piété. Et l'atteinte de cette piété ne saurait être possible en se contentant simplement de s'abstenir de manger et de boire d'autant plus que c'est

JEÛNE DU MOIS DE RAMADAN

LE JEÛNE AU DELA DE LA FAIM
ET DE LA SOIF

de la dimension spirituelle qu'il est le plus question dans le jeûne de Ramadan.

En effet, dans un monde de consommation où les valeurs matérielles sont préférées à la foi et à l'engagement religieux, le jeûne de Ramadan constitue un exercice spirituel qui entend établir un équilibre entre les dimensions du corps et de l'esprit. C'est d'ailleurs, pour nous ramener sur la voie du salut et de la guidée, pour nourrir et consolider notre foi, que Dieu a choisi pour nous des moments de rappel, d'entraînement et de réforme comme le mois de Ramadan. Ramadan est donc une halte dans notre vie, une rupture avec le train-train quotidien, en un mot, une résistance à ce monde de consommation et de plaisirs éphémères pour revenir à notre engagement premier, la foi. C'est une occasion à nous offerte pour revivifier et revitaliser notre foi, notre spiritualité. Dieu le Miséricordieux dit : **« O vous qui avez cru, le jeûne vous a été prescrit comme il l'a été aux générations antérieures. Ainsi atteindrez-vous la piété. »**

C2V183

Pour parvenir à cette « **taqwa** » (piété) dont il est question, le jeûne ne saurait se limiter à l'abstinence alimentaire et matérielle. Loin de là, le jeûne exige du croyant une mobilisation de tout son être. L'observance extérieure du jeûne doit s'accompagner d'une activité intérieure et profonde, celle de la maîtrise des sens.

En effet, jeûner c'est marquer une réelle rupture avec les habitudes. D'abord, pendant le mois de Ramadan, nous devons renforcer nos pratiques cultuelles (prières, invocations, évocations...). Si les jours ordinaires, nos prières sont effectuées à la maison, nous devons faire un effort pour les accomplir (toutes les cinq) à la mosquée. On doit multiplier aussi les prières surérogatoires dont les mérites valent celles des prières obligatoires pendant ce mois ; et ne pas surtout manquer la prière du **tarawih**, les prières des dix dernières nuits du Ramadan. Il n'est pas par exemple bien indiqué de se lever pour prendre le repas du matin (le **souhour**) et

se recoucher sans aller à la mosquée pour la prière de **soubh**.

En outre, le Ramadan doit être vécu dans la lecture et la médiation du saint Coran, à l'écoute des déférentes séances de prêches. La lecture du Coran est non seulement très méritoire mais également elle constitue un moyen de découvrir davantage notre religion ; elle est un moyen privilégié de rapprochement avec le Seigneur. C'est d'ailleurs pendant ce mois que le coran a été révélé. Ramadan est donc le mois du Coran et il doit être entièrement consacré à celui-ci. Et cette adoration par le coran, doit se manifester dans une triple dimension : être lu, être compris et médité, être appliqué.

En effet, le jeûne doit aussi être le mois du comportement excellent. Nul ne doit être plus humble que le jeûneur. Il ne doit pas insulter. D'après le prophète, quand on l'insulte, il dire : « **Je suis en jeûne** ». Il ne doit pas mentir : « **Quiconque jeûne mais ne s'empêche pas de mentir et de proférer des paroles grossières, Dieu n'a pas**

besoin de sa faim ».

Le jeûneur doit maîtriser sa langue, discipliner ses membres et taire la dimension agressive et négative de son être. L'école du jeûne doit tuer en chacun la tendance à la domination des autres, l'ostentation, la crainte d'autrui et toutes les formes insidieuses de l'appel de satan. En plus, le jeûneur doit apprendre durant ce mois à réduire ses repas à deux (le matin et le soir). Ce qui constitue une rupture avec la consommation vorace à tous moments de la journée. Cela rend l'esprit plus disposé à s'élever vers son Seigneur. Mais, pour cela il convient dore et déjà d'abandonner cette tendance à vouloir se *ratrapper* chaque soir à la rupture du jeûne en s'entourant d'une multitude de plats qu'on ne parvient d'ailleurs pas à terminer. Il faut plutôt multiplier les actes de charité, offrir à manger aux jeûneurs car le prophète dit dans un hadith que : « **Celui qui offre au jeûneur de quoi rompre son jeûne, aura les mérites de son jeûne sans pour autant diminuer la ré-**

compense de ce dernier ».

Jeûner, c'est aussi savoir gérer son temps en évitant de le gaspiller soit devant la télévision ou les jeux de société, soit dans toute autre activité futile comme certains débats inutiles soit disant que c'est « *pour tuer le temps.* » Il ne serait pas indiquer aussi de passer son temps à dormir pour ne pas sentir la faim, car on a beaucoup de choses pour nous occuper. Si on ne va pas au boulot, il y a la lecture du Coran ou des documents islamiques, l'écoute ou la vision des cassettes islamiques, les invocations, les prières,...

Bref, la faim, la soif et l'abstinence au plaisir charnel sont des voies et des moyens à même de pouvoir exercer notre spiritualité. En effet, cet ensemble d'abstinences vise à dominer notre corps, à discipliner l'expression de nos instincts et à faciliter l'expression de notre raison. L'exercice spirituel qu'est le jeûne doit démontrer à l'homme sa capacité à se priver, pour un temps, de ce qui lui semblait indispensable. Il doit lui révéler que dans ce domaine, comme dans bien d'autres, vouloir,

c'est pouvoir à condition que l'intention soit ferme.

Jeûner est donc un acte de bravoure, un acte d'homme responsable capable de gérer ses passions et d'inculquer une conduite à sa bouche, à son ventre, à son bas-ventre... Et c'est ainsi qu'on parviendra véritablement à la piété.

Puisse Allah nous accorder un Ramadan plein de foi, de recueillement et de miséricorde. Puisse-t-il agréé notre jeûne.

Imam

« Ô les croyants! On vous a prescrit as-Siyam comme on l'a prescrit à ceux d'avant vous, ainsi atteindrez-vous la piété »

coran 2 verset 185

**LISEZ ET
FAITES LIRE AN-NASR
VENDREDI**